



Erreur de caisse en ma faveur lors d'un achat

Par **fma**, le **20/12/2008** à **12:29**

je viens d'acheter un téléphone portable dans une grande surface.
Lors de mon achat au rayon téléphonie; la vendeuse m'a remis le téléphone et une facture à présenter en caisse.
Lors du passage en caisse le prix demandé n'était pas celui indiqué en rayon (différence de 100 euro en ma faveur).
J'ai payé et je suis parti.
Après vérification; la facture remise par la vendeuse en rayon ne correspondait pas au téléphone que j'achetais.
quelques jours plus tard, j'ai été appelé par la grande surface qui me demande de régulariser la situation.
quels sont mes droits. peuvent ils m'obliger à payer.

Par **jeetendra**, le **20/12/2008** à **12:58**

bonjour, bien sur qu'ils peuvent vous obliger à payer, en plus ne pas rembourser spontanément ce serait vous mettre hors la loi "enrichissement sans cause réelle et sérieuse", un conseil acquittez vous de la différence, j'espère que vous ne comptez pas sur experatoo pour frauder la Loi, on n'est pas là pour ça, bonne journée à vous